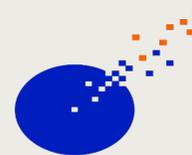


GIP LITTORAL

2030.



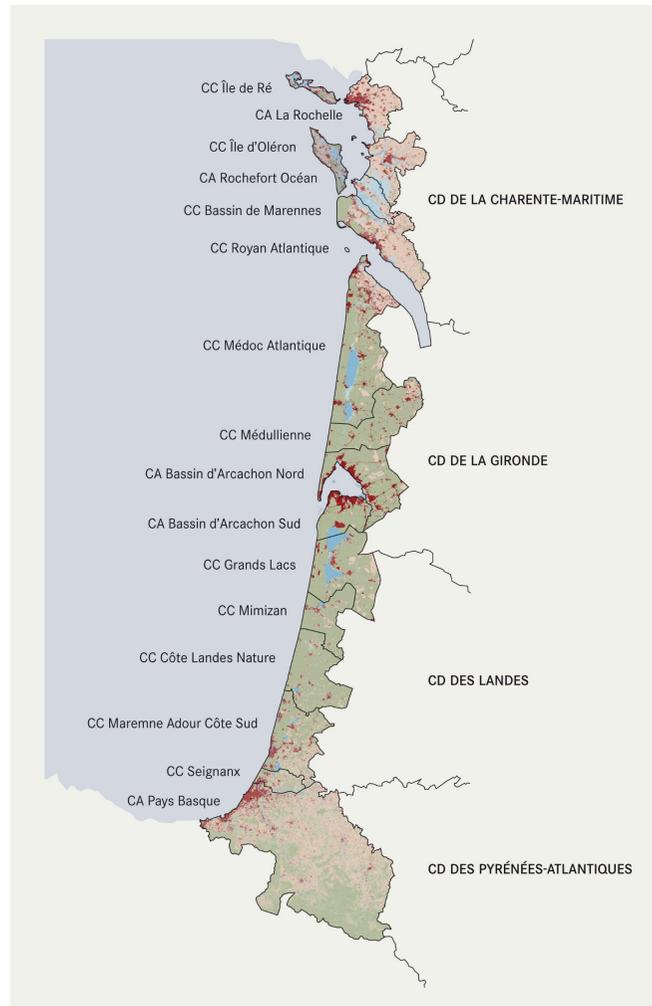
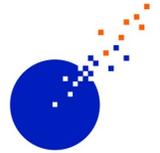
RIVAGES DE FRANCE / CONSEIL DES SAGES ONDRES  
17 MAI



Cliquez pour modifier les styles

# Présentation du GIP Littoral

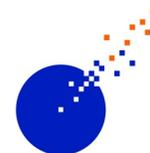
# LE GIP LITTORAL en NOUVELLE-AQUITAINE



Avec un littoral long de 970 km et 4 îles, le littoral en Nouvelle-Aquitaine est un espace emblématique qui se distingue par la qualité de ses paysages et du cadre de vie qu'il offre. Considéré dans l'enveloppe géographique des intercommunalités, le littoral regroupe 1 017 597 habitants, sur une épaisseur variable de 30 à 50 km le long de l'océan Atlantique. Fragile et fortement attractif, le littoral est un espace où se déploient des politiques d'aménagement et de gestion spécifiques. L'ambition du GIP Littoral et de ses membres est de porter un projet de transition pour l'ensemble du littoral régional de Nouvelle-Aquitaine.

- Un outil de réflexion, de coordination et d'appui à la **préservation, l'aménagement et la gestion des espaces littoraux**
- Permet de **renforcer la cohérence des programmes d'actions locales et les partenariats**
- Une stratégie partagée pour un développement durable, équilibré et solidaire du littoral régional : **le projet "Littoral 2030 : Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine"**
- **4 axes** : attractivité et mobilités littorales, préservation des espaces naturels, aménagements touristiques, risques littoraux
- Offre à l'ensemble des membres du groupement **un dispositif d'expertise, d'appui technique**, et de mise en réseau sur les questions littorales

# — LES GRANDS ENJEUX —



## REPENSER L'ACCUEIL & L'ACCESSIBILITÉ DES TERRITOIRES LITTORAUX

Chiffres clés : 1 M habitants + 300 000 habitants supplémentaires  
à horizon 2040



## UNE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES PERMETTANT DE REPENSER LA PRÉVENTION EN LIEN AVEC L'AMÉNAGEMENT

Chiffres clés : 5800 bâtiments menacés par l'érosion à l'horizon  
2050  
& 200 000 personnes exposées aux submersions marines



## PRÉSERVER LES ESPACES & SITES NATURELS, AGRICILES & FORESTIERS

Chiffres clés : 91% d'espaces NAF en 2015 & 34 000 ha  
d'artificialisation en 30 ans

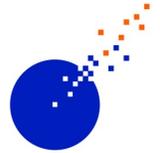


## REPENSER LES MODÈLES ÉCONOMIQUES & LEURS APPUIS SUR LES RESSOURCES LOCALES

Chiffres clés : 49 000 emplois dans l'économie maritime et littorale



# — LA BOITE A OUTILS —



> 1 <

## CONNAISSANCES & DONNÉES

----

Réalisation d'études de portée régionale  
Accompagnement des territoires à l'élaboration des outils de  
planification (SCOT, PLUi...)  
Suivi des démarches de planification (SRADDET, DSF...)  
Accompagnement de projets innovants

-

RÉFÉRENCES : ÉTUDE DÉMOGRAPHIE / DONNÉES SUR  
L'OCCUPATION DU SOL / SENSIBILITÉ À L'ÉROSION / ÉTUDE  
SUR LES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS /  
GUIDE RÉGIONAL DU SURF...

> 2 <

## ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTRUCTION DES PROJETS DU TERRITOIRE

----

Définition des cadres régionaux d'intervention  
Accompagnement à la définition des besoins  
Rédaction de cahiers des charges  
Accompagnement des études préalables et opérationnelles  
Accompagnement à la recherche de financements

-

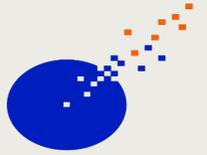
RÉFÉRENCES : STRATÉGIES LOCALES DE GESTION DE LA  
BANDE COTIÈRE / AMÉNAGEMENT DURABLE DES PLAGES /  
AMÉNAGEMENT DURABLE DES STATIONS ET TERRITOIRES  
TOURISTIQUES / ESPACES NATURELS FRÉQUENTÉS

> 3 <

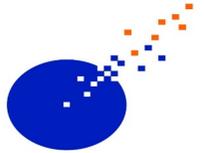
## COORDINATION & PARTAGE

----

Animation de groupes techniques et de réseaux d'acteurs  
Organisation de journées thématiques  
Veille technique et réglementaire  
Suivi des cadres financiers  
Partenariats : Banque des Territoires, GIP ATGeRI, Conservatoire du littoral, ADI, ONF, BRGM, OCNA...  
Relations avec le milieu de la recherche et le monde de l'économie



# Aménagement Durable



# Démarches Aménagement durable

## Historique et cadres d'intervention

Aménagement durable des stations  
et territoires touristiques

Un cadre partenarial pour conduire des **études de programmation** urbaines permettant d'apporter une **vision de long terme** et d'encadrer le développement futur des territoires touristiques littoraux, avec des actions prioritaires (phasées / chiffrées) à mettre en œuvre présentées sous la forme d'une **feuille de route opérationnelle**

Aménagement durable des plages

Espaces naturels fréquentés

Cadres d'interventions sur des **espaces emblématiques du littoral**

**Accompagnement des projets locaux** : soutien animation études et phases opérationnelles, rédaction cahiers des charges, recherche financements...

**Actions collectives** : portage actions innovantes (postes de secours, données plages...)



Démarches articulées avec les stratégies locales de gestion de la bande côtière

# Aménagement durable des plages

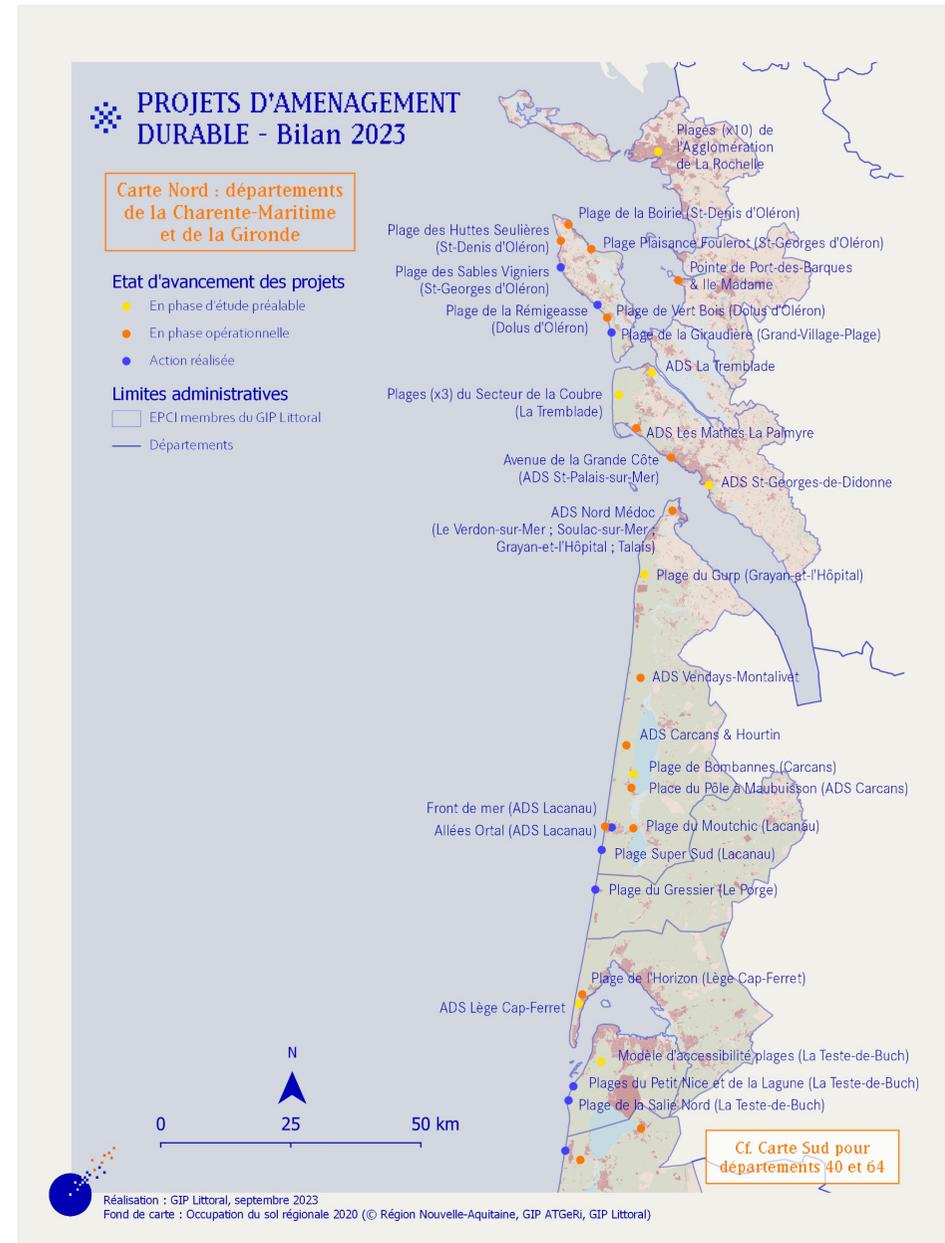
2010 : Priorisation sur espaces plans plages – Schéma régional plans plages

## # Grands objectifs

- Assurer la sécurité des sites et la protection des personnes
- Prendre en compte les risques littoraux
- Assurer la gestion environnementale du site
- Améliorer la qualité de l'accueil du public/ public handicapé
- Garantir la préservation des espaces naturels et les caractéristiques paysagères du site
- Développer et encourager les modes de déplacements doux et mise en place de solutions alternatives à la voiture et maîtriser les flux
- Gestion des pratiques et animation sportives et pédagogiques.

## # Les actions collectives

- Poste de secours mobile en pin maritime
- Guide régional Surf
- Démarches sans poubelles
- Mesure de la fréquentation et accessibilité



# — Chronologie et temps forts de mise en œuvre d'un projet —



Diagnostic de site et identification des enjeux prioritaires

Définition des grandes orientations du projet

**12 à 18 mois**

Retranscription des grandes orientations dans le cadre des études de maîtrise d'œuvre  
**6 à 12 mois**

Elaboration et instruction des dossiers réglementaires (Code de l'environnement et Code de l'urbanisme)  
**6 à 24 mois**

Recherche et dépôt des dossiers de demande de subvention

Selon ampleur des travaux et préconisations environnementale  
Interruption période estivale + ou – importante

**9 mois à pls années**

# Assurer la sécurité des sites et la protection des personnes

## Exemple d'actions :

- Remplacement de postes de secours fixes par des bâtiments modulaires et mobiles
- Installation de drop zone amovibles
- Panneaux réglementaire baignade



Remplacement du poste du Penon à Seignosse - 2018



Poste de secours 2<sup>ème</sup> génération et Mise à jour du Panneau réglementaire baignade – Ondres 2023

# Prendre en compte les risques littoraux

## Exemple d'actions :

- Recul et déplacement d'équipements publics
- Travaux de confortement dunaires
- Canalisation des flux (fermeture d'accès sauvages ...)
- Travaux de restauration de berges

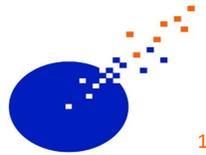


*Nouvelles modalités d'organisation et recul des équipements publics – Lège Cap Ferret 2024*



*Des espaces libérés susceptibles d'accueillir le report d'activités – Ondres 2023*

# Assurer la gestion environnementale du site



## Exemple d'actions :

- Plages sans poubelles (retrait des poubelles, zone de dépôt commune ...)
- Equipements non consommateurs d'eau



Des toilettes autonomes à Soustons 2023 et Lacanau 2018



Passage en plages sans poubelles de toutes les plages de Côte Landes Nature – 2020  
Equipement des sites en période hivernale de bacs à marée

# Améliorer la qualité de l'accueil des publics

## Exemple d'actions :

- Aménagement de continuités et places piétonnes
- Aires de jeux et de loisirs (selon fréquentation)
- Accessibilités et équipements PMR



*Mail piéton élargi à Ondres 2023*



*Aires de jeux Port d'Albret 2023, Sainte Eulalie en Born 2016*



*Réaménagement Place commerçante avec béton bas carbone et équipements de recharge de fauteuils et nouveau mobilier bois – Soustons 2023*

# Garantir la préservation des milieux naturels et la qualité des paysages

## Exemple d'actions :

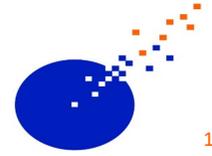
- Canalisation des flux
- Travaux de renaturation, végétalisation des espaces naturels et urbains



Travaux dunaires à Lacanau, Lège Cap Ferret



Ilots de biodiversité, zones de régénération à Soustons 2023 et Gastes 2016



*ENS et Plage Erretegia à Bidart Avant / Après*



*Canalisation des flux Labenne*

# Développer et encourager les modes de déplacements doux et mise en place de solutions alternatives à la voiture et maîtriser les flux

## Exemple d'actions :

- Optimisation et recul stationnement des secteurs sensibles
- Continuités piétonnes et cyclables
- Stationnements et services vélos
- Aménagements liés aux transports en communs



*Recul de la voiture des berges du lac : Soustons Avant 2022 / Après 2023*

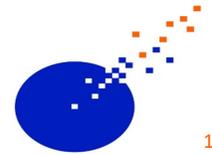


*Recul de la voiture en arrière dune : migration dunaire et renforcement place piéton / cycle aux Bourdaines à Seignosse 2023*



*Navettes Plages Ondres 2023*

# Principes méthodologiques communs aux démarches régionales

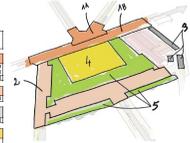


- Des études spécifiques à chaque territoire qui **s'engage volontairement** dans la démarche
- Des études qui se conduisent sur la base d'un **périmètre de réflexion adapté** aux enjeux environnementaux, démographiques, socio-économiques, urbains, de mobilités auxquels ont à faire face les territoires
- Des territoires qui s'engagent à mener une réflexion de manière **concertée et partenariale (cotech / copil)** et dans le respect de **principes d'aménagement durable** définis dans Littoral 2030
- Des **cadres méthodologiques expérimentés puis généralisés** :
  - Partage du diagnostic et des enjeux prioritaires
  - Programmes d'actions priorités avec un objectif de faisabilité opérationnelle :
    - Transformation – élément déclencheur se mettant en œuvre sur le temps long
    - Des actions supportables économiquement
    - Prise en compte de la gouvernance / articulation des potentielles MO (exemple sur la mobilité)
    - Faisabilité réglementaire
  - Intégration de temps de concertation / Co construction / Communication dans les études préalables et opérationnelles
- Accompagnement incitatif financier sur les cadres méthodologiques et les réalisations en lien avec Littoral 2030 (Fonds Européens, Etat, Région NA, Départements, AEAG, Banque des territoires)
- Un suivi qui se poursuit sur les étapes opérationnelles



7 UN SYSTÈME DE MOBILITÉS LOCALES SOUPLE ET DURABLE + FAIRE PROGRESSER L'EXPÉRIENCE VILLE - NATURE  
LA PLACE DU MARCHÉ DU CAP FERRET

Équipement opérationnel	Surface aménagée (m <sup>2</sup> )	Possibilité station	Possibilité station
<b>1. Aménagement de la zone de stationnement</b>			
1.1. Surface de stationnement pour vélos	1 100	1 100 000 €	1 100 000 €
1.2. Surface de stationnement pour vélos à assistance électrique	200	200 000 €	200 000 €
1.3. Surface de stationnement pour vélos à assistance électrique	200	200 000 €	200 000 €
<b>2. Aménagement de la zone de stationnement</b>			
2.1. Surface de stationnement pour vélos	1 100	1 100 000 €	1 100 000 €
2.2. Surface de stationnement pour vélos à assistance électrique	200	200 000 €	200 000 €
2.3. Surface de stationnement pour vélos à assistance électrique	200	200 000 €	200 000 €
<b>3. Aménagement de la zone de stationnement</b>			
3.1. Surface de stationnement pour vélos	1 100	1 100 000 €	1 100 000 €
3.2. Surface de stationnement pour vélos à assistance électrique	200	200 000 €	200 000 €
3.3. Surface de stationnement pour vélos à assistance électrique	200	200 000 €	200 000 €
<b>4. Aménagement de la zone de stationnement</b>			
4.1. Surface de stationnement pour vélos	1 100	1 100 000 €	1 100 000 €
4.2. Surface de stationnement pour vélos à assistance électrique	200	200 000 €	200 000 €
4.3. Surface de stationnement pour vélos à assistance électrique	200	200 000 €	200 000 €
<b>5. Aménagement de la zone de stationnement</b>			
5.1. Surface de stationnement pour vélos	1 100	1 100 000 €	1 100 000 €
5.2. Surface de stationnement pour vélos à assistance électrique	200	200 000 €	200 000 €
5.3. Surface de stationnement pour vélos à assistance électrique	200	200 000 €	200 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 200</b>	<b>1 665 000 000 €</b>	<b>1 665 000 000 €</b>



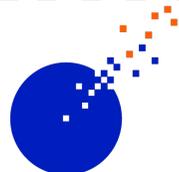
Emploi : 13 200 m<sup>2</sup>  
 Ratio travaux : 136 € HT/m<sup>2</sup> (fourchette basse)  
 Ratio travaux : 200 € HT/m<sup>2</sup> (fourchette optimale)  
 Soit une enveloppe travaux : 1 665 000 € HT et 2 485 000 € HT

LA FEUILLE DE ROUTE > 8 ACTIONS À PRIORISER / COORDONNER



# GIP LITTORAL

## 2030



### VOUS AVEZ UN PROJET ?

Ensemble, avec les partenaires du littoral, le GIP Littoral vous oriente vers la démarche la plus adaptée aux enjeux et au contexte territorial. L'équipe du GIP Littoral vous accompagne à toutes les étapes : de la définition de vos besoins à la réalisation opérationnelle (lien avec les partenaires, appui méthodologique sur les phases de rédaction de cahiers des charges, de procédures juridiques, de suivi des études préalables et des phases opérationnelles, de concertation, de recherche de financements...).

#### MEMBRES DU GIP LITTORAL

Services de l'Etat en région, conseil régional Nouvelle-Aquitaine, conseil départemental de la Charente-Maritime, conseil départemental de la Gironde, conseil départemental des Landes, conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, communauté d'agglomération de La Rochelle, communauté d'agglomération Rochefort Océan, communauté d'agglomération Royan Atlantique, communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud, communauté d'agglomération Pays Basque, communauté de communes de l'île de Ré, communauté de communes de l'île d'Oléron, communauté de communes Bassin de Marennes, communauté de communes Médoc Atlantique, communauté de communes de la Médullienne, communauté de communes des Grands Lacs, communauté de communes de Mimizan, communauté de communes Côte Landes Nature, communauté de communes Marenne Adour Côte Sud, communauté de communes du Seignanx

[www.giplittoral.fr](http://www.giplittoral.fr)

